



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 10 (1999)

Femmes travesties : un "mauvais" genre

Sylvie STEINBERG

Un brave cavalier dans la guerre de sept ans, Marguerite dite Jean Goubler

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Sylvie STEINBERG, « Un brave cavalier dans la guerre de sept ans, Marguerite dite Jean Goubler », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 10 | 1999, mis en ligne le 22 mai 2006. URL : <http://clio.revues.org/index257.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index257.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Sylvie STEINBERG

Un brave cavalier dans la guerre de sept ans, Marguerite dite Jean Goubler

« Jean Goubler dit Goubler natif de Richeval pays messin juridiction de Wich, âgé de vingt ans, taille de 5 pieds 4 pouce, fort marqué de petite vérole, a été engagé pour cavalier dans le régiment de cavalerie du Roy le 25 mars de l'année 1760.

Sa taille et la force de ses traits l'ont fait recevoir cavalier dans la compagnie de Pregedus audit régiment jusqu'au deux février 1761 où le chirurgien major a reconnu son sexe suivant le certificat cy-joint ; Et elle a avoué qu'elle s'appeloit Marguerite Goubler fille d'un brigadier du régiment de Lusignan qu'elle n'avoit point vu depuis son enfance ; que les mauvais traitemens de sa mère l'avoient déterminé à s'engager ; qu'elle avoit espéré n'être jamais reconnue et pouvoir par ses services de cavalier obtenir dans la suite les Invalides.

Elle a fait toute la dernière campagne de chambrée avec les cavaliers de cette compagnie ; elle s'est trouvée à tous les détachements de guerre. Et elle s'est conduite avec sagesse, avec zèle pour le service de cavalier, et avec valeur dans plusieurs occasions où elle a été à la guerre.

Le 2 de février dernier jour de Mardi Gras a été l'Eceüil non de sa vertu mais de son secret , ses camarades en dansant avec elle l'ont découvert à sa gorge, et en ont informé le commandant de ce régiment. Elle est au désespoir d'avoir été reconnue, et d'être obligée de quitter le service ; elle demande une gratification du Roy pour la mettre en état de subsister jusqu'au temps où elle pourra se rendre chez ses parents ».

[non daté, non signé]

Autres pièces du dossier :

- lettre d'accompagnement du commandant de Croismarc du 5 février 1761 depuis Gemunden ;
- bon de 100 livres de gratification extraordinaire le 28 février 1761 ;
- procès-verbal du chirurgien du 5 février 1761, qui certifie que Marguerite Goubler est fille.

- 1 Le dossier de Marguerite Goubler se trouve dans un carton (coté Ya 507) des Archives de la Guerre, tout entier consacré aux femmes soldats sous l'Ancien Régime¹. Il y côtoie plusieurs demandes de gratification, émanant de femmes travesties ayant servi dans les troupes ou ayant accompli des missions d'espionnage. La présence de très nombreuses femmes à la suite des armées sous l'Ancien Régime est un fait attesté, en France comme ailleurs². Le casernement est un phénomène rare et lent à se mettre en place, même après les décisions prises en la matière sous le règne de Louis XIV, en particulier l'ordonnance de 1692, qui prévoit la construction de casernes. Ce n'est que très tardivement qu'à Paris, en particulier, les soldats sont encasernés, et qu'ils respectent l'interdiction qui leur est faite de se marier et de travailler. Les gardes françaises, par exemple, ne sont soumis à cette nouvelle discipline qu'à partir de 1764, et de manière très imparfaite³. Si des épouses de soldat accompagnent parfois les troupes, la justice militaire se trouve aussi aux prises avec des femmes qui suivent les armées clandestinement et sous l'habit d'homme : s'y joignent d'une part, des prostituées, qui s'habillent parfois en homme pour approcher les soldats, et d'autre part, des filles qui s'engagent pour se battre et gagner quelques sous. Pour juger les premières, les autorités disposent de lois précises visant à empêcher la présence de femmes de mauvaise vie dans les troupes. En 1687, une ordonnance du roi sur les camps militaires avait été promulguée « pour faire condamner les filles de mauvaise vie qui se trouveront avec des soldats à deux lieues aux environs de Versailles et des camps de la rivière de l'Eure à avoir le nez et les oreilles coupées⁴ ». L'ordonnance militaire du 1er juillet 1727 défendait à tout soldat, quel que soit son grade, d'entretenir une femme débauchée sous peine de prison, et de dégradation pour les officiers. Les filles trouvées

dans les armées sont chassées et peuvent être condamnées au fouet⁵. Une ordonnance du 1er mars 1768 prévoiera encore que les filles trouvées avec les soldats cavaliers et dragons seront emprisonnées trois mois dans les places avant d'être enfermées dans les maisons de force, ou à défaut dans les dépôts de mendicité. Face aux femmes engagées, la justice militaire royale semble, en revanche, avoir été souvent prise de cours. C'est ainsi qu'en 1696, une femme nommée Marie-Madeleine Mouron, fut accusée de désertion. Son procès criminel, instruit à Saint-Omer, fait apparaître l'embarras du major de la place, un certain Rochepierre, qui demande des ordres au ministre de la guerre : « toutes les ordonnances contre les déserteurs ne faisant aucune mention des filles, je crois que votre intention n'est pas que la nommée Marie-Madeleine Mouron subisse d'autre peine que celle de prison pour avoir déserté de la Compagnie de Debrière au Régiment Du Biez en laquelle elle avoit pris parti comme soldat, s'étant déguisée en homme⁶ ». Hormis cette femme, qui a subi une peine de prison (punition infiniment plus douce que la sentence de mort habituellement prévue pour les déserteurs), les femmes trouvées aux armées et jugées par des autorités militaires, font l'objet d'une certaine bienveillance. Voici une anonyme, jugée par le conseil de guerre en 1718, pour avoir été reconnue fille dans le régiment de Sobre ; le conseil l'admoneste en la faisant avertir que si elle récidive, « on la fera fustiger⁷ ». Mais, en même temps, l'intendant du Hainaut, M. Doujat, la fait habiller aux dépens du roi, et lui accorde 15 livres de gratification pour se retirer. L'essentiel est de pouvoir arguer d'une conduite irréprochable. Les précisions sur la sagesse des enrôlées reviennent d'ailleurs comme un véritable leitmotiv dans leurs dossiers. Jeanne Bensac, qui a servi un an dans les troupes en 1704, reçoit ainsi un certificat de son capitaine du second bataillon de Bourbon qui salue sa chasteté : « Qu'elle a donné des marques de valeur au siège de Suze et dans toutes les occasions où elle a été commandée sans qu'aucun officier ou soldat du bataillon se soit jamais aperçu de son sexe ni qui puisse lui rien reprocher contre son honneur ayant toujours été très sage dans les actions et dans ses paroles⁸ ». Grâce à cette appréciation, elle est renvoyée dans ses foyers par ordre du roi. Certaines de ces femmes obtiennent ensuite de maigres pensions en remerciement des services rendus. Que Marguerite Goubler, dont la « sagesse » et la « vertu » sont ici soulignées, reçoive 100 livres de gratification, n'est donc pas un fait exceptionnel.

2 La durée de service de Marguerite Goubler est impressionnante : pendant près d'un an, elle a réussi à duper son entourage. Encore comptait-elle ne jamais être découverte. Si on se reporte aux signalements qui sont dressés par les autorités militaires au moment des engagements de soldats, il n'est pas tout à fait étonnant que des femmes aient pu se glisser parmi les troupes. Les procédures suivies lors de l'engagement d'un soldat sous l'Ancien Régime sont très rudimentaires : la visite consiste seulement à mesurer la taille de la recrue, surtout dans les régiments où existent des tailles réglementaires⁹. C'est le cas, à partir du ministère Choiseul pour les fusiliers qui doivent avoir 5 pieds 2 pouces (1,68 m) et les cavaliers qui doivent atteindre 5 pieds 4 pouces (1,73 m). Marguerite Goubler s'est donc engagée avec une taille réglementaire dans la cavalerie. Seuls les traits distinctifs du visage, les cicatrices de la face, des mains et des jambes sont par ailleurs décrits¹⁰. Lors d'une visite corporelle si expéditive, une haute taille donne sans doute une chance d'être particulièrement appréciée comme soldat. Certaines peuvent même prétendre devenir de « beaux soldats », comme une certaine Françoise Folot qui mesure 5 pieds 5 pouces (1,759 m). Quand on sait que la moyenne de la taille des conscrits enrôlés entre 1819 et 1826, est de 1,607 m dans la Somme (moyenne la plus basse), et de 1,689 m (moyenne la plus haute) dans le Doubs¹¹, on conçoit que ces femmes aient pu être recrutées avec intérêt par les autorités militaires. La petite vérole qui marque le visage de Marguerite Goubler et la force de ses traits sont présentées comme un facteur de méprise. L'assignation de la beauté au sexe féminin est un lieu commun de l'époque moderne qu'on trouve aussi bien dans les dictionnaires les plus ordinaires, comme l'a mis en évidence

Véronique Nahoum-Grappe¹², que dans les traités consacrés à la beauté, étudiés, pour le XVI^e siècle, par Jean-Louis Flandrin et Marie-Claude Phan¹³. Parce que les observateurs ont dans l'idée que la beauté est davantage liée au sexe féminin qu'au sexe masculin, ils perçoivent les femmes laides comme plus masculines que féminines. C'est ainsi que le Maréchal de Coigny explique à d'Argenson, qu'une certaine Madeleine Kellerin ait pu servir plusieurs années dans l'armée. Comme elle a été découverte en 1745, après une blessure qui a nécessité qu'on lui coupe le poignet, l'officier sollicite une pension pour elle, et précise, pour satisfaire la curiosité du ministre : « Madeleine a reçu du ciel une figure fort propre à favoriser son déguisement étant fort laide de la taille de 5 pieds, un pouce [1,65 m] et faisant en tout un fort brave et fort vilain soldat¹⁴ ». Un lien est donc fréquemment établi entre la laideur de ces femmes et la possibilité qu'elles ont de passer facilement et durablement pour des hommes.

3 Comment Marguerite a-t-elle réussi à demeurer si longtemps dans un milieu d'hommes sans être reconnue ? Il faut sans doute faire la part du rôle masquant du vêtement lui-même. On peut penser que, pour ce qui est des habits de soldat dont sont revêtues celles qui s' enrôlent dans les armées, cette fonction masquante est très importante. La forme même de l'habit militaire¹⁵, à veste longue relativement ample, doit dissimuler les formes du corps, ce qui est d'ailleurs une des conditions pour créer une silhouette uniforme. Il est peu probable, du reste, que les vêtements utilisés par les femmes soient ajustés ou même d'une taille convenable. Échapper à la vue est une chose mais comment échapper au toucher quand on vit quotidiennement avec des soldats ? Jeanne Bensac, qui a servi plusieurs années comme valet puis comme soldat au milieu des troupes, ne risque pas l'expérience de dormir avec ses camarades : « Elle se rendait officieuse en route et ailleurs à ses officiers pour loger toute seule. Et lorsqu'elle logeait avec des soldats de sa compagnie, elle ne dormait jamais la nuit de peur d'être reconnue et qu'on luy fit quelque insulte¹⁶ ». Marguerite Goubler, en revanche, dormait dans la même chambre que les autres soldats. Or, ce n'est pas en dormant qu'elle fut reconnue comme femme, mais en dansant. L'usage de partager sa couche était un usage très répandu sous l'Ancien Régime dans les familles et dans les lieux d'asile, hôpitaux, auberge, etc. et on peut penser que cette habitude devait s'accompagner de conduites de pudeur très précises qui faisaient éviter le contact. Les occasions de véritable promiscuité corporelle semblent donc paradoxalement rares, même dans une chambrée de soldats. La pudeur se manifeste jusqu'au dernier moment, même dans les circonstances apparemment les moins propices à son exercice. Marie-Madeleine Mouron a été blessée, alors qu'elle s'était prise de querelle avec un autre soldat. Elle se décide enfin, contrairement à la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre, à laisser découvrir son sexe, pour sauver sa propre vie : « elle se serait enfin battue avec ledit Saint-Jean un jour qu'ils allaient passer en revue sur les glacis dudit Collioure devant Mr le Maréchal duc de Noailles leur général, auquel elle fut résolue (à ce qu'elle dit) de faire une déclaration de toutes ses aventures parce qu'ayant reçu alors un coup d'épée dans le côté tel qu'elle perdoit son sang sans le pouvoir arrêter par tous les bandages qu'elle avoit pu faire d'elle-même, elle s'étoit trouvée réduite ou à laisser connaître son sexe par ceux qui la panseroient ou à se laisser mourir en persistant à ne se vouloir point laisser panser¹⁷ ». La pudeur est tellement inviolable, qu'il n'est d'autre manière, pour confondre certaines femmes, que d'en arriver à décréter une visite médicale. Marguerite Goubler, est visitée, le 6 février 1761, par le médecin du régiment, qui conclut qu'elle « est fille ce que je certifie après l'avoir visitée en présence et par ordre de Monsieur de Croismarc¹⁸ ».

4 Bien que lapidaire, le document permet d'entrevoir les motivations de Marguerite Goubler. D'origine modeste, orpheline de père, ce sont les mauvais traitements de sa mère qui l'ont conduite à fuir la maison et à s' enrôler. Ce genre de motivations se retrouve chez d'autres femmes soldats. Jeanne Bensac déclare être molestée par son frère et sa belle-sœur qui l'ont élevée, et c'est pour cette raison qu'elle décide de fuir de chez elle. C'est aussi le motif qu'avance Marie-Madeleine Mouron : « La raison qu'elle allègue de son déguisement est que

son père s'étant remarié mal à propos avec une créature qu'il avait auparavant longtemps gardée avec lui elle en avait eu un tel chagrin qu'à la fin elle en prit il y a cinq à six ans la résolution d'abandonner le lieu de sa naissance où elle ne pouvoit empêcher qu'elle ne fût connue. Pourquoi après s'être allé acheter des habillements d'homme à Montreuil elle serait venue en cette ville, et s'y serait engagée pour soldat sous le nom de Picard¹⁹ ».

5 L'enrôlement est souvent un choix de très jeunes filles, poussées à bout par des conditions familiales difficiles. Certaines ont du mal à supporter des contraintes qu'elles ont sans doute subies dans l'enfance et qu'elles vivent plus mal arrivées à l'adolescence et à l'âge adulte. Certaines préfèrent alors tenter l'aventure plutôt que de supporter encore jusqu'au mariage, qui est souvent très tardif, leur propre famille. Lamisère, qui est peut-être le lot de Marguerite Goubler, est une motivation pour un certain nombre de femmes qui embrassent une carrière militaire. Parmi elles, on trouve par exemple Geneviève Grondar, vingt-trois ans, qui a servi pendant dix mois dans un régiment de dragons et qui avoue sa véritable identité en janvier 1711. Le commissaire de guerre Tixier relate son histoire et demande pour elle une pension : « elle s'appelle Geneviève Grondar native du village d'Antony diocèse de Paris, à demie lieue de Sceaux. Elle est fille du défunt Gabriel Grondar huissier royal à la connétablie et maréchaussée de France. Elle s'est mariée audit village d'Antony avec Nicolas Laurent Boulanger lesquels sont allés demeurer à Meudon pour y vendre du pain où ils ont demeuré environ quatre ans. Elle a un fils âgé d'environ quatre ans et une fille de deux ans [...] Cette dite Geneviève Grondar, Monseigneur, m'a dit s'être engagée dans ladite compagnie de Genetoux au mois de février dernier par un chagrin qu'elle eut de ce que son mari, elle et ses enfants, ne pouvant plus subsister audit Meudon à cause de la cherté du pain, son mari fut contraint s'engager dans les troupes. Et quelques temps après, elle s'engagea par désespoir dans ladite compagnie de Genestoux, en qualité de dragon, étant vêtue en habit d'homme, ayant jeté ses habits de femme dans la Seine, ce qui fait qu'on croit qu'elle s'est noyée²⁰ ». L'engagement dans les troupes de Geneviève Grondar apparaît comme le dernier recours avant le suicide, qu'elle simule néanmoins avant de tenter de retrouver son mari dans les troupes. Le goût pour le service militaire transparait dans le dépit exprimé par Marguerite Goubler à se voir découverte comme femme. Fille de soldat, elle espérait suivre les pas d'un père inconnu et finir ses jours aux Invalides, à l'abri du besoin et dans un milieu qui lui convenait sans doute. Tout aussi désemparée, Françoise Folot dite Cœur-de-Roi, reconnue pour fille en 1772, après six ans de service, enverra une supplique au roi pour être pensionnée : elle y déclare « se trouve[r] dans le plus grand embarras n'ayant aucun bien, le genre de vie qu'elle a menée jusqu'à présent ne lui laissant aucune ressource pour pouvoir subsister des ouvrages des personnes de son sexe et ne sachant que les devoirs militaires dont elle ne peut plus profiter²¹ ». Là encore, l'engagement semble être une alternative à la misère et au désespoir.

6 Pour expliquer la relative bienveillance de la justice militaire à l'égard de Marguerite Goubler, il faut souligner à quel point son destin est conforme à un paradigme exalté sous l'Ancien Régime, celui de la chaste héroïne, qui fuit la misère et les mauvais traitements, pour se mettre au service du Roi et conquérir la gloire. Son origine lorraine peut éclairer son engagement. La Lorraine est une terre si souvent bouleversée par la guerre, si marquée par la présence de troupes cantonnées, qu'il n'est pas étonnant que le service y attire des filles en rupture avec leur famille. Mais la Lorraine, peu à peu absorbée dans le Royaume, est aussi le siège d'une intense propagande royale qui peut inspirer la conduite de filles comme Marguerite Goubler. La figure de Jeanne d'Arc, celle, plus récente de Madame de Saint-Balmont²², sont des exemples édifiants de femmes qui se sont mises au service du Roi de France quand leur pays était dévasté par des armées ennemies. La figure de la femme guerrière travestie est aussi un thème de propagande royale qui est développé par les auteurs de roman, au moins depuis le milieu du XVII^e siècle. Différents récits, dont la vogue commence après la parution de la *Henriette-Sylvie de Molière* de Madame de Villedieu ont ainsi pu inspirer la conduite de femmes enrôlées

dans les armées. Barbin en particulier a publié plusieurs romans, les *Mémoires de Madame de Ravezan* en 1677, les *Mémoires de la vie de la comtesse de M.*, en 1697 précédées des *Mémoires de la vie de Mademoiselle Delfosse* en 1695, faussement attribuées à Le Noble²³. Ces romans d'héroïnes travesties mettent en scène des femmes qui s'engagent dans les glorieuses armées du Grand Roi, par soif de gloire personnelle, mais aussi pour servir la France. Dans ces romans, les héroïnes sont originaires de régions périphériques au Royaume : Henriette-Sylvie de Molière, Madeleine Delfosses, Geneviève Prémoy²⁴ sont Flamandes, Christine de Meyrac, l'héroïne *mousquetaire* est Béarnaise. Ces romans permettent à leurs auteurs de mettre en scène l'attachement des sujets de régions périphériques récemment annexées ou en voie d'annexion. En se conformant à de tels parcours réels ou imaginaires, Marguerite Goubler élevait son destin à une dignité que son sexe, son obscure naissance et sa pauvreté lui avaient refusée.

Notes

1 Documents analysés pour ma thèse, Le Travestissement en France à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles). Recherches sur la différence des sexes, sous la direction de Jean-Louis Flandrin, EHESS, 1999.

2 Par exemple en Piémont au XVIII^e siècle par Sabina Loriga, qui a étudié le processus lent de casernement des troupes et constaté que, même encasernés, les soldats vivaient très souvent en famille (Sabina Loriga, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIII^e siècle*, Paris, Mentha, 1991 : 45-71).

3 Voir Jean Chagniot, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985 : 373-417 et 503-514.

4 Citée par Nadine Roger, *La Prostitution sous le règne de Louis XIV à Paris (1661-1715)*, thèse sous la direction d'André Corvisier, Université de Paris IV : 20.

5 Daniel Jousse, *Traité de la Justice criminelle de France*, 4 volumes, Paris, 1771, tome IV : 305.

6 Archives de la Guerre (A.G.), série Mémoires et reconnaissances, ms. 1785 (74), pièce 228.

7 A.G., série Mémoires et reconnaissances, ms. 1783 (72) : 28.

8 A.G., série A1, ms. 1768, pièce 483.

9 D'après André Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul*, 2 volumes, Paris, PUF, 1964, tome II : 638.

10 Voir André Corvisier, *L'Armée française...*, op. cit., tome II : 364-365 et Georges Girard, *Le Service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV. Racolage et milice (1701-1715)*, Paris, Plon-Nourrit et cie, 1922 : 45 et suivantes.

11 D'après Jean-Paul Aron, Paul Dumont, Emmanuel Le Roy Ladurie, *Anthropologie du conscrit français d'après les comptes numériques et sommaires du recrutement de l'armée (1819-1826)*, Paris, Mouton, 1972 : 93.

12 Véronique Nahoum-Grappe, *Beauté/Laideur, l'esthétique du corps en question. Un essai de sémiologie historique (France XVI^e-XVIII^e)*, Paris, thèse de 3^e cycle, sous la direction de Jean-Louis Flandrin, 1985 et « La Belle femme », *Histoire des femmes*, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot, tome III, *XVI^e-XVIII^e siècles*, sous la direction d'Arlette Farge et Natalie Zemon Davis, Paris, Plon : 95-109.

13 Marie-Claude Phan et Jean-Louis Flandrin, « Les Métamorphoses de la beauté féminine », *L'Histoire*, 68, juin 1984 : 48-57, et « La beauté, le désir et le goût : essai d'analyse historique sur le corps », *Revista de Historia*, n° 127-128, août-décembre 1992 à janvier-juillet 1993 : 69-84.

14 A. G., série A1, ms. 3094 : 50.

15 Voir Daniel Roche, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, [Fayard, 1989], réédition Points Seuil, 1991 : 211-244, sur la mise sous

uniforme des soldats à partir du milieu du XVII^e siècle et l'évolution de cette uniformisation jusqu'à la Révolution.

16 A. G., série A1, ms. 1768, pièce 484.

17 A. G., série Mémoires et Reconnaissances, ms. 1785 (74), pièce 228 bis.

18 A. G., Ya 507, dossier Goubler, pièce 1.

19 A.G., série Mémoires et reconnaissances, ms. 1785 (74), pièce 228 bis.

20 A.G., Série A1, ms. 2299, pièce 22.

21 A.G., ms. Ya 507, dossier Folot, pièce 6.

22 Sur cette femme, voir Micheline Cuénin, *La dernière des Amazones. Madame de Saint-Baslemon*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992.

23 D'après Micheline Cuénin, préface à l'édition des *Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière de Madame de Villedieu*, Tours, Presses universitaires de Tours, 1977 : XVIII.

24 Histoire de la Dragone, contenant les actions militaires et les aventures de Geneviève Prémoy, sous le nom de Chevalier Baltazar, Paris, chez Amable Auroy, 1703.

Pour citer cet article

Référence électronique

Sylvie STEINBERG, « Un brave cavalier dans la guerre de sept ans, Marguerite dite Jean Goubler », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 10 | 1999, mis en ligne le 22 mai 2006. URL : <http://clio.revues.org/index257.html>

À propos de l'auteur

Sylvie STEINBERG

Sylvie STEINBERG, agrégée d'histoire, a soutenu en 1999 à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris), sous la direction de Jean-Louis Flandrin, une thèse sur *Le Travestissement en France à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles). Recherches sur la différence des sexes*, à paraître aux éditions Fayard. Ses recherches actuelles portent sur l'histoire de la sexualité à partir de sources judiciaires de l'Ancien Régime et sur les représentations de la différence des sexes notamment dans la médecine et la physiognomonie anciennes.

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Résumé / Abstract

En 1761, Marguerite Goubler est reconnue comme femme alors qu'elle sert depuis plus d'un an dans un régiment de cavalerie. Son dossier, conservé aux Archives de la guerre, laisse deviner un destin hors du commun, celui d'une aventurière qui s'illustre sur les champs de bataille et fait la fierté de ses officiers. En même temps, la comparaison avec d'autres dossiers de femmes engagées dans les armées montre qu'il existe une sorte de paradigme de la femme-soldat aux XVII^e-XVIII^e siècles, qu'illustrent notamment de nombreux romans, ce qui peut expliquer la relative indulgence voire l'admiration des autorités à leur égard.

In 1761, Marguerite Goubler serving in the regiment of cavalry since one year is recognized as a woman. Through her dossier (Archives of the War), we may guess an unusual fate, the destiny of a soldier of fortune, becoming famous on battlefields, the pride of her own officers. If we compare with the dossiers of other women fighting in the French armies, we are able

to establish a kind of paradigm of the female warrior in the XVIIth-XVIIIth centuries, the very subject of many novels. It may explain the authorities, relative leniency and even admiration towards them.

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle